



TV azur.com

7° TRI tropézien Saint-Tropez

25 Mars 2012

Sprint 750m/23km/5km - **Départ 10 H 30**



Retrait des dossards à partir de 8 H 30 à
La Base Nautique / Chemin de l'Estagnet (aire de transition)

Renseignements - Inscriptions

M LOUET Philippe
Résidence « Les Emeraudes »
Bastide 25 / Appartement 22
83420 LA CROIX VALMER

Mobile : 06 62 85 71 07
Mail : aliasse50@yahoo.fr

Epreuve Sprint distance 750m/23km/5km *

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Ville : C.P. : Sexe : H F

Mail : Mobile :

Club : Catégorie :

Type de licence : F.F.TRI. Jeune * UNSS *
 F.F.TRI. Compétition * FFSU *
 Pas de Licence *

N° de Licence : _ _ _ _ _

Je, soussigné,....., reconnaît avoir pris connaissance du règlement F.F.TRI., et m'engage à m'y soumettre.

Date :

Signature (des parents si mineur)

Date limite d'envoi postal le 17 Mars 2012

Joindre : ✓ un chèque du montant de l'inscription à l'ordre de : **Triathlon Club de Saint -Tropez**

✓ la photocopie de la licence,

✓ une autorisation parentale pour les mineurs,

✓ un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition de moins de 1 an (pour les non-licenciés).

RAPPEL : Présentation ***obligatoire*** le jour de l'épreuve de la licence et d'une pièce d'identité.

CATEGORIES D'AGES ADMISES : sont admises dans les 2 sexes :

✓ Epreuve Sprint 750m/23km/5km : de la catégorie cadet à vétéran.

LICENCES ACCEPTEES :

	Licence F.F.TRI.		Licence non F.F.TRI.	
	Jeune	Pratiquant	UNSS	FFSU
Sprint	oui (cadet)	oui	non	non

Non-licenciés : acquérir une carte journée ou un pass journée compétition CD sur place moyennant la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de 1 an et une autorisation parentale pour les mineurs.

NOMBRE MAXIMUM DE CONCURRENTS ADMIS :

200 concurrents sur le Tri tropézien:

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Les dossiers incomplets ne seront pris en compte qu'après les autres au risque d'être refusés en cas d'atteinte du plafond des inscrits. Dans ce cas le dossier ne sera pas retourné. Une lettre de prévention vous sera envoyée si les délais le permettent.

En cas d'annulation de l'épreuve ou de défection (sur présentation d'un justificatif), seul 75% du montant de l'inscription sera remboursé.

MONTANT DE L'INSCRIPTION : Aucune inscription le jour de l'épreuve.

Licenciés : 25 €

Non-licenciés : 30 €

DEROULEMENT HORAIRE DE LA MANIFESTATION

✓ Retrait des dossards, à proximité de l'aire de transition : de **8 H 30 à 10 H 00**

✓ Entrée du matériel dans l'aire de transition :

- Sprint750m/23km/5km: 9 H 00

✓ Exposé d'avant course (ou briefing) :

-- dans l'aire de transition à 10 H 00

✓ Départ des épreuves : Sprint750m/23km/5km

:- **10 H 30** Sprint750m/23km/5km

✓ Remise des prix au podium d'arrivée :

- 12 H 30

REGLEMENT DES EPREUVES

1 - les règles de course sont celles dictées par la F.F.TRI. pour l'année en cours. Tout concurrent doit les connaître et les respecter : en particuliers, les concurrents doivent respecter le code de la route. Elles sont intégralement consultables sur le lieu du retrait des dossards.

2 - les pénalités d'arbitrage sont de 4 types :

. carton jaune "avertissement" = pénalité sans arrêt,

. carton jaune "stop & go" = arrêt environ 10 s,

. carton noir = boucle de pénalité (pour le CD seulement),

. carton rouge = disqualification,

Toute décision d'un arbitre est sans appel.

3 - Classement et récompenses :

- Sprint : Coupes aux premiers scratch hommes femmes (cadet et junior).

PARCOURS :

Les parcours sont visibles sur notre site : <http://www.triathlon-sainttropez.com/>

Les Conditions météorologiques peuvent transformer le Triathlon en Duathlon.

(La partie natation étant substituée dans ce cas pas un parcours course à pied).

